



CHARTRE de l'éducateur

J'ai fait le choix d'être éducateur, j'adhère à cette charte.

Le rôle de l'éducateur :

- Apporter à l'enfant / au joueur / à la joueuse une formation physique et sportive et lui inculquer les «Valeurs du Rugby» .
- Etablir et faire connaître aux enfants les règles de vie en groupe et les faire respecter.
- Veiller à ce que le comportement de l'enfant / du joueur / de la joueuse soit exemplaire lorsqu'il est sous la responsabilité de l'éducateur.
- Etre intransigeant sur le respect des « valeurs» : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc.
- De positiver tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs.
- Impliquer, d'informer les parents sur les règles de vie, le programme d'activités, les horaires , etc...

Il a le devoir :

- De se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants / joueurs / joueuses, de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de Formation définis pour chaque catégorie.
- De veiller à la sécurité des joueurs / joueuses, de chercher à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir.
- D'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances, d'essayer d'imposer des comportements exemplaires autour du terrain, d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant : joueur / joueuse.
- De faire de la compétition un «outil de formation», en laissant de l'initiative, en respectant ses coéquipiers, les adversaires, les arbitres et l'entourage des équipes.

ARGENTAT le 04 janvier 2025